

Comment effectuer la chloration de l'eau de votre puits

SI VOTRE EAU DOMESTIQUE provient d'un puits, vous devriez la chlorer une fois par année, au printemps ou à l'automne, et après une période de non-utilisation. La chloration consiste à nettoyer votre puits et votre système d'alimentation en eau avec une solution de chlore.

LA CHLORATION SERT À :

- Neutraliser les bactéries nocives
- Désinfecter après des réparations au puits ou des périodes de non-utilisation
- Éliminer temporairement les odeurs dégagées par l'hydrogène sulfuré (odeur d'œuf pourri)
- Éliminer temporairement l'accumulation de fer et de manganèse
- Éliminer les myxobactéries

Ce dépliant vous indique les étapes à suivre pour effectuer la chloration de l'eau de votre puits et de votre système d'alimentation en eau.



VEUILLEZ LIRE TOUTES LES DIRECTIVES AVANT DE COMMENCER!

AVANT DE COMMENCER

1

Stocker suffisamment d'eau potable pour les besoins du ménage pendant au moins 24 heures.

2

Retirez ensuite les filtres, les adoucisseurs d'eau ou tout type de système de traitement de l'eau, ou trouvez une façon de les dériver pendant la chloration.

3

La solution de chlore est une eau de Javel à usage domestique non parfumée contenant de 3 à 5 % d'hypochlorite.

4

Pour les puits forés, reportez-vous au tableau à droite afin de connaître la quantité de solution de chlore recommandée. Pour les puits creusés, utilisez environ un litre de solution de chlore pour 100 litres d'eau. La profondeur de votre puits est indiquée sur le rapport de forage remis par le foreur du puits.

PROFONDEUR DU PUIITS (EN PIEDS)	VOLUME DE SOLUTION DE CHLORE (LITRES) SELON LE DIAMÈTRE DU PUIITS		
	4 PO	5 PO	6 PO
Moins de 50	1	2	3,5
50 - 100	2	4	7
101 - 150	3,5	7	10
151 - 200	4,5	9	13,5
201 - 250	5,5	11	17
251 - 300	7	13,5	20,5
301 - 350	8	16	24
351 - 400	9	18	27

PROCESSUS DE CHLORATION

1

Ajout de la solution de chlore à votre puits. Pour un puits foré : retirez le couvercle du puits et versez la solution de chlore dans le puits. Si la tête de votre puits est enfouie, vous devrez creuser pour exposer le couvercle. Retirez ensuite le couvercle et versez la solution de chlore dans le puits. Pour une tête de puits enfouie munie d'une conduite d'air, deux méthodes sont possibles : vous pouvez insérer la conduite d'air dans le contenant de solution de chlore et pomper votre puits jusqu'à ce que la solution soit tout aspirée, ou vous pouvez simplement verser la solution dans la conduite d'air. Rincez toujours la conduite d'air avec de l'eau propre après avoir chloré votre puits.

2

Fixez un boyau d'arrosage à un robinet extérieur et placez l'extrémité opposée du boyau dans le puits. Ouvrez le robinet et laissez l'eau circuler pendant environ une heure.

3

Ouvrez chaque robinet un à la fois (les robinets intérieurs et extérieurs, les robinets d'eau froide et d'eau chaude, y compris ceux des bains et des douches, faites fonctionner le lave-vaisselle et activer la chasse d'eau des toilettes,) jusqu'à ce que vous

puissiez sentir le chlore. Fermez ensuite rapidement les robinets. La solution de chlore sera ainsi bien distribuée dans la plomberie.

REMARQUE : Pendant cette procédure, tentez de limiter au minimum la quantité d'eau chlorée aboutissant dans votre fosse septique, car les quantités excessives de chlore peuvent nuire à l'activité biologique à l'intérieur de celle-ci.

4

N'utilisez pas l'eau. Laissez la solution de chlore dans les tuyaux pendant au moins huit heures (toute une nuit, par exemple). Une période de 24 heures est recommandée.

5

À l'extérieur, dirigez l'extrémité de votre boyau d'arrosage de manière que l'eau chlorée ne s'écoule pas dans un cours d'eau naturel (ruisseau, rivière, lac, etc.) ou qu'elle n'endommage pas la végétation désirée. Laissez l'eau couler jusqu'à ce que vous ne sentiez plus une forte odeur de chlore (en général, de deux à trois heures). Si la productivité de votre puits est faible, assurez-vous de ne pas l'assécher.

REMARQUE : Pendant cette procédure, l'eau peut prendre la couleur du thé, mais elle devrait se clarifier avec le temps. Des sédiments peuvent obstruer les aérateurs des robinets, l'entrée d'eau froide de la laveuse et les pompes. Il est important d'en prendre conscience, surtout si la pompe se trouve dans la colonne de puits. Dans le cas d'un puits creusé, une excavation pourrait être nécessaire.

6

Ouvrez chaque robinet dans la maison (un à la fois) et laissez l'eau couler jusqu'à ce que vous ne puissiez plus sentir le chlore. Il est recommandé de ne pas boire l'eau pendant cette période de rinçage. Une fois que le processus de rinçage est terminé, vous pouvez recommencer à utiliser l'eau normalement, mais n'oubliez pas que de deux à trois jours peuvent s'écouler avant que l'odeur et le goût de chlore ne disparaissent complètement.

REMARQUE : Si vous avez chloré votre puits pour régler un problème de bactéries, vous devriez faire analyser votre eau par un laboratoire agréé avant de la consommer. Pour ce faire, vous devrez prélever un

échantillon d'eau environ une semaine après avoir chloré votre système et l'apporter au laboratoire dans les 24 heures suivant le prélèvement. L'échantillon doit être conservé au froid jusqu'à ce qu'il arrive au laboratoire. En attendant, trouvez une autre source d'eau salubre ou faites bouillir l'eau pour une minute avant de la consommer jusqu'à ce que les résultats des analyses montrent que l'eau est exempte de bactéries nocives.

7

Si le processus de chloration a pour résultat une amélioration notable de la qualité de votre eau, mais que le problème réapparaît après deux à trois semaines, répétez les étapes 1 à 6 en versant dans votre puits de deux à trois fois la quantité de solution de chlore recommandée. De plus, vous devriez augmenter à au moins 24 heures la durée pendant laquelle vous ne faites pas circuler d'eau dans votre système d'alimentation en eau (étape 4).

CONCLUSION

Selon les caractéristiques de l'eau de votre puits, il pourrait s'avérer nécessaire de chlorer votre système d'alimentation en eau plus d'une fois par année. La chloration peut améliorer ou non la qualité de votre eau et, dans certains cas, il se peut qu'elle ne soit qu'une solution temporaire ou à court terme.

De nombreux systèmes de traitement des eaux domestiques approuvés par la National Sanitation Foundation sont offerts sur le marché. Effectuez une recherche en ligne pour trouver une liste des fournisseurs de ces systèmes.

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER. POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, Direction des environnements en santé

506 453 2690

elg/egl-info@gnb.ca

GNB.CA/Environnement